

la vie **LANDRÉENNE**

06

Quelques règles
de bien vivre ensemble

07

Les bons réflexes à adopter
avant de partir en vacances

12

Comité des fêtes :
La Sardinade, samedi 12 juillet

Juillet 2025 • N°619



PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2025 À 19H

NOMBRE DE MEMBRES

- En exercice : 23
- présents : 17
- pouvoirs : 6
- votants : 23

PRÉSENTS

Richard ANTIER, Sabrina BONNEAU, Philippe BUREAU, Pierre-Yves CHARPENTIER, Céline CORBET, Damien FLEURANCE arrivée au point n°2, Nathalie GOHAUD, Nathalie LE GALL, Philippe LE LOUARN, Stéphane MABIT arrivée au point n°1, Jacques MONCORGER, Sylvie RATEAU, Christophe RICHARD, Christophe ROBINEAU, Jacques ROUZINEAU arrivée au point n°4, Myriam TEIGNE, Vincent VIAUD

Est nommée secrétaire : Sabrina BONNEAU
Assistait en outre : Nelly BIRAUD, DGS

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Le procès-verbal étant parvenu à l'ensemble des membres du conseil municipal, M. Christophe RICHARD, Maire, appelle le conseil municipal à émettre des observations. Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal à l'**UNANIMITÉ** (4 abstentions : Ph. LE LOUARN, G. COUE, Ph. BUREAU) **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du 22 avril 2025.

TIRAGE AU SORT DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE SIÉGER EN QUALITÉ DE JURÉS D'ASSISES DE LOIRE-ATLANTIQUE EN 2026

En application de la Loi du 28 juillet 1978 et du Code de Procédure Pénale, il est procédé publiquement au tirage au sort des **neuf personnes** de la Commune LE LANDREAU susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire-Atlantique en 2026. Les personnes tirées au sort seront avisées personnellement. Il s'agit de : M^{me} BEGAUD Mélanie, M^{me} BOISSEAU Marie, M^{me} BOUYER Florence, M^{me} COUILLAUD Johanna, M^{me} GRAVOILLE épouse MABIT Gisèle, M. HAREAU Kevin, M^{me} LE GAC épouse PETTON Noëlie, M^{me} PIAT épouse GRANGE Mireille, M^{me} TERRIEN épouse COUILLAUD Christelle.

1- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE COMPOSITION DU CONSEIL MANDAT 2026-2032

M. Christophe RICHARD, Maire expose qu'il est demandé à l'assemblée de bien vouloir fixer le nombre et la répartition

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe RICHARD, Maire. Les membres du conseil municipal, se sont réunis salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de Convocation : le mercredi 28 mai 2025.

EXCUSÉS

- Mickaël GIBOUIN qui a donné pouvoir à Jacques MONCORGER
- Stéphanie SAUVETRE qui a donné pouvoir à Céline CORBET
- Yolande GUERIN qui a donné pouvoir à Vincent VIAUD
- Patricia TERRIEN qui a donné pouvoir à Sylvie RATEAU
- Stéphane MABIT qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Saïd EL MAMOUNI qui a donné pouvoir à Jacques ROUZINEAU
- Gildas COUE qui a donné pouvoir à Philippe LE LOUARN

des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire pour 2026.

Actuellement, le conseil communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire est composé à partir d'un accord local à 44 membres.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** :

- **FIXE** à 44 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire, répartis comme suit : Vallet : 8 élus, Le Loroux-Botttereau : 7 élus, Saint-Julien-de Celles : 6 élus, Divatte-sur-Loire : 6 élus, La Chapelle-Heulin : 3 élus, Le Pallet : 3 élus, Le Landreau : 3 élus, Mouzillon : 3 élus, La Regrippière : 2 élus, La Remaudière : 2 élus, La Boissière-du-Doré : 1 élu.
- **AUTORISE** M. le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2 – CCSL – FONDS DE CONCOURS RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLEXE LES NOUËLLES

M. Christophe RICHARD, Maire expose que la commune avait obtenu un fonds de concours en 2022 pour la construction de la Maison des Sports et des Loisirs. Par courrier du 30 janvier 2025, la commune a sollicité l'annulation de ce fonds de concours au bénéfice de la rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles.

Aussi, suivant le plan de financement prévisionnel, il est proposé de solliciter le fonds de concours de la CCSL à hauteur du montant maximum de 100 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
Financements		Montant (HT)	Taux
DSIL 2024 phase 1	Accordée	100 000 €	4 %
DSIL 2025 phase 2	Sollicitée	250 000 €	11 %
Région	Sollicitée	49 086 €	2 %
ADEME/TE 44 - Fonds Chaleur	Accordée	41 999 €	2 %
Fonds verts 2024	Accordée	445 439 €	19 %
CCSL - Fonds de Concours	Sollicitée	100 000 €	4 %
Sous-total aides publiques	Taux de financement public	986 524 €	42 %
Part de la collectivité	Fonds propres	387 771 €	
	Emprunt	1 000 000 €	
Participation du maître d'ouvrage		1 387 771 €	58 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 374 295 €	

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ :

- **SOLLICITE** l'annulation de l'attribution du fonds de concours pour le projet de Maison des Sports et des Loisirs,
- **APPROUVE** le coût estimatif des travaux de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles et le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la CCSL d'un montant de 100 000 € pour les travaux de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la demande, l'attribution et à l'exécution.

3 – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLEXE LES NOUËLLES AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

M. Jacques MONCORGER, Adjoint au Maire expose que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles, le Maître d'œuvre propose :

- lot n° 11 – Carrelage Faïence
avenant n° 1 en plus-value pour 1222 € HT
- lot n° 16 – Électricité CFO – CFA
avenant n° 4 en plus-value pour 9848,08 € HT

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** les avenants ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à les signer ainsi que tous les actes y afférents.

4 – RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2024 – DEMANDE 2025

M. Jacques MONCORGER, Adjoint au Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Départemental est chargé de répartir entre les Communes de Loire-Atlantique, comptant moins de 10 000 habitants, le produit des amendes de police relatives à la circulation routière encaissées au titre de l'année 2024.

À cet effet, il est demandé aux Communes éligibles de faire part des opérations menées à leur niveau, susceptibles de concourir à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière. M. Jacques MONCORGER, Adjoint au Maire propose de solliciter cette aide pour des travaux de sécurisation sur la commune par le prolongement de la campagne de travaux initiée les années précédentes pour ralentir la vitesse excessive aux entrées de la municipalité, des villages et hameaux.

La Municipalité souhaite procéder, dans un premier temps à la conception d'aménagements provisoires sur certaines voies, par l'implantation de chicanes ou d'écluses pour remédier à cette vitesse excessive qui provoquent chez de nombreux riverains, à un sentiment d'insécurité et des signalements hebdomadaires de la part des administrés.

Ces dispositifs permettraient d'écarter ces vitesses, de redéfinir certains usages de la voirie, en intégrant la conception de voie cyclable, stationnements et cheminement piéton. Dans un deuxième temps, d'exécuter définitivement ces aménagements après une période d'adaptation.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE SÉCURISATION 2025 : 37488,45 TTC

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ (1 abstention : J. ROUZINEAU) :

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2024, pour les travaux de sécurisation routière pour un montant total HT de 31240,38 € soit 37 488,45 € TTC.

- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux et à prendre en charge les frais non couverts par les subventions sollicitées pour cette opération.

- **INDIQUE** que pour la réalisation de ce projet les crédits sont ouverts au Budget Général de la Commune, sur l'exercice 2025.

5 – SERVICE MUTUALISÉ DE POLICE MUNICIPALE AVENANT N° 2 À LA CONVENTION DE MISE EN COMMUN

M. Christophe RICHARD, Maire rappelle que la commune a conclu le 20 décembre 2022 une convention de mise en commun des agents de Police Municipale avec les communes de La Chapelle-Heulin, Mouzillon, La Regrippière et La Remaudière. La Commune de Mouzillon a sollicité de devenir l'autorité gestionnaire hiérarchique du service à compter du 1^{er} juillet 2025, en raison d'une modification de l'organisation de la mise en commun des agents de la Police Municipale. En conséquence, il convient de modifier la convention par avenant suivant le projet annexé et notamment :

- L'article 3a : à compter du 1^{er} juillet 2025, la commune de Mouzillon incorpore les agents de la Police Municipale dans ses effectifs. Une modification de l'organigramme de la commune sera proposée en Conseil municipal.
- L'article 3b : chacun des deux agents de police municipale est de plein droit mis à disposition des 4 autres communes par la commune de Mouzillon. Cette mise à disposition sera prononcée par arrêté de l'autorité exécutive de la commune, après passage du présent avenant dans chacun des organes délibérants des communes concernées par ladite mise à disposition.
- Les articles 4, b et c : l'autorité gestionnaire et hiérarchique des agents de la Police Municipale est désormais le Maire de Mouzillon.
- L'article 4b : ce décompte précis des temps d'intervention réalisés sur le territoire de chacune des 5 communes, par thématique, est transmis chaque trimestre aux DGS de chacune des 5 communes.
- L'article 10 : en cas de résiliation anticipée par une des communes, celle-ci versera à la commune de Mouzillon une indemnisation correspondant à sa quote-part de participation financière au coût du service mutualisé, et ce jusqu'à échéance de la présente convention.

Aussi, après délibération, le conseil municipal à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'avenant n° 2 à la convention de mise en commun du service de police municipale conclue le 20 décembre 2022 suivant le projet annexé,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n° 2 et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

6 – DÉNOMINATION DE LA MÉDIATHÈQUE

M^{me} Nathalie LE GALL, Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles, expose que la commune s'est engagée dans des travaux d'extension de la bibliothèque, un projet ambitieux visant à désacraliser la culture et à créer un lieu de vie accessible à tous les habitants. La médiathèque actuelle, nommée « la bibliothèque comme un roman », renvoie au titre d'un roman de Daniel Pennac, ce qui peut induire un certain élitisme et une focalisation sur le roman, excluant ainsi d'autres formes de culture et de loisirs.

Pour rendre la médiathèque plus inclusive et attractive, la commission culture a décidé d'associer la population à la dénomination du nouvel équipement. Les habitants ont été invités à proposer des noms entre le 26 février et le 25 mars, via une boîte à la bibliothèque et un sondage en ligne accessible par QR code.

Une commission composée d'élus, de bénévoles et d'agents de la bibliothèque a sélectionné quatre noms parmi les 52 propositions reçues pour proposition au conseil municipal :

- **La Ruche !** : Ce nom évoque un lieu de vie, de rencontre et de collaboration, où chacun a sa place et contribue au bien-être collectif.
- **La Mosaïque** : Ce nom symbolise une œuvre collective, où chaque élément apporte sa pierre à l'édifice, créant un ensemble beau et varié.
- **À l'air libre / À l'R libre** : Ce nom suggère une ouverture sur l'extérieur, la liberté et un espace de détente.
- **MédiaLand'** : Ce nom combine la notion de médiathèque et le nom de la commune, évoquant une pluralité de supports et de loisirs.

La décision du conseil municipal sera présentée dans un article dédié dans l'édition de juillet 2025 de La Vie landréenne.

Il est proposé de voter à bulletin secret pour choisir le nom de la médiathèque parmi les quatre propositions suivantes. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : **Mosaïque** : 9 votes, **La Ruche !** : 4 votes, **MédiaLand'** : 6 votes, **À l'air libre / À l'R libre** : 1 vote.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **P'UNANIMITÉ** :

- **ADOpte** la dénomination suivante pour la médiathèque : MOSAÏQUE
- **Autorise** M. le Maire à procéder aux démarches administratives nécessaires pour officialiser cette dénomination et à prendre toutes les mesures requises pour sa mise en œuvre effective.

7- PERSONNEL COMMUNAL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M^{me} Myriam TEIGNE, Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines expose que dans le cadre de la gestion des ressources humaines de notre collectivité et l'ouverture de la prochaine ouverture de la Médiathèque après sa rénovation, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un agent adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe. Cet agent, actuellement à 25 heures hebdomadaires, verra son temps de travail augmenté à 28 heures hebdomadaires. Cette décision s'inscrit dans une démarche visant à optimiser l'organisation des services et à répondre aux besoins croissants de la collectivité.

Après délibération, le Conseil Municipal à **P'UNANIMITÉ** (5 abstentions : V. VIAUD, S. EL MAMOUNI, Y. GUÉRIN, Ph. BUREAU et D. FLEURANCE) :

- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme suite à compter du 1^{er} septembre 2025 :
- **SUPPRIME** un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe à temps non-complet (25 heures hebdomadaires)
- **CRÉE** un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe à temps non-complet (28 heures hebdomadaires)
- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025.
- **Autorise** M. Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES

PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Décision DC2025-8 : tarifs des salles communales

Décision DC2025-9 : tarifs arts vivants 2025 — Antrepotes

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission des affaires Culturelles et sociales :

M^{me} Nathalie LE GALL rapporte que la commission des affaires culturelles s'est réunie la semaine dernière avec l'association des bénévoles « Lire au Landreau ». Lors de cette rencontre, ils ont visité les travaux en cours à la bibliothèque et évoqué son futur aménagement. Des groupes de travail seront créés pour avancer sur ces projets.

Le mercredi 4 juin, la commission se réunira de nouveau pour entamer les travaux sur le budget primitif 2026.

Par ailleurs, la commission des affaires sociales se réunira le 18 juin.

Commission des associations :

M. Damien Fleurance informe qu'il a participé à l'assemblée générale du RCLL, où plusieurs points ont été abordés. Parmi eux, le rafraîchissement des équipements actuels, notamment les vestiaires et les sanitaires, qui datent de 1972. Cette initiative a été décidée suite au report de la construction de la Maison des Sports et des Loisirs. Le projet sera mené en collaboration entre les services municipaux, les membres du Club et leurs partenaires et sponsors.

Le club a pour ambition de développer ses équipes à 15 joueurs. Actuellement, il compte 136 licenciés et prévoit de maintenir ce nombre l'année prochaine. Pour améliorer les conditions de fonctionnement, deux espaces de stockage du matériel utilisé lors des séances seront installés près du terrain de rugby. Ces aménagements devraient être opérationnels pour la rentrée.

M. Fleurance souligne le dynamisme du club et la prise de décisions collégiale au sein de l'équipe.

Commission Urbanisme :

M. Stéphane Mabit annonce que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été adopté en conseil communautaire. Une enquête publique débutera en septembre 2025, avec pour objectif de rendre le PLUI opérationnel dès janvier 2026. Il insiste sur la nécessité d'informer largement la population, qui est invitée à consulter le PLUI lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie notamment.

Commission communication :

M^{me} Myriam TEIGNE informe qu'elle prévoit une prochaine réunion de travail afin de préparer la prochaine inauguration du Complexe Les Nouëlles le samedi 30 août à 11 heures. Elle rappelle que la Journée de Cohésion d'Équipe aura lieu le mercredi 25 juin. Tous les conseillers municipaux sont conviés au pot de clôture à 17 heures au Lycée Briacé.

Commission travaux/environnement :

M. Jacques MONCORGER annonce que les prochains PATA seront réalisés à la fin du mois d'août. Il a récemment rencontré la DDTM pour discuter du projet de réaménagement du ruisseau, avec l'espoir de voir les travaux débuter mi-août. Cependant, la DDTM pourrait ne pas donner son accord pour le désensablage. En ce qui concerne la restauration du pont sur le plan d'eau, en raison de son mauvais état, celui-ci sera fermé lors des prochaines manifestations, telles que la Guinguette et les Sardinades.

Commission Enfance/Jeunesse :

M^{me} Nathalie GOHAUD rappelle que le prochain conseil d'école se tient le 16 juin. Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont lieu le 17 juin, suivies d'une séance plénière le 23 juin.

M. Christophe RICHARD, Maire, rappelle que l'inauguration de l'itinéraire cyclable, réalisé par la CCSL, aura lieu le **samedi 30 août** à 9h, et à 11h, l'inauguration des aménagements du Complexe Les Nouëlles », et les prochaines festivités prévues sur la commune :

- **Le 13 juin**, la Fête de la Musique, organisée en collaboration avec Carabella.
 - **Le 12 juillet**, le tirage du Feu d'Artifice et la Sardinade, en partenariat avec le Comité des Fêtes.
- M. le Maire informe que le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mardi 24 juin**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

POUR LA VIE LANDRÉENNE DE SEPTEMBRE 2025

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
AVANT LE LUNDI 21 JUILLET 2025

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

Les personnes qui souhaitent
recevoir le bulletin municipal par mail uniquement
sont invitées à contacter la mairie
pour se faire connaître.

REPRISES DE CONCESSIONS ÉCHUES NON-RENOUVELÉES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Les terrains concédés dans le cimetière pour dix, trente ou cinquante ans peuvent faire l'objet de renouvellement de la part des concessionnaires et leurs ayants cause pendant les deux années suivant la date de l'expiration de la période de concession, considérant qu'à compter de ce délai, et si le renouvellement n'est pas intervenu, et après information préalable des concessionnaires et leurs ayants cause, l'emplacement peut être repris par la Commune.

Les concessions mentionnées ci-dessous sont arrivées à expiration et feront l'objet d'une reprise de sépulture à compter du 2 janvier 2026 :

N° d'ordre	N° Emplacement	Famille	Date d'expiration
4/2011	Columbarium 1 - Case 4	MARTIN	05/09/2021
CO08	Carré C - Emplacement 31	GLOUZOUIC	20/03/2021
262	Carré D - Emplacement 35	POUPONNEAU	29/09/2020
328	Carré A - Emplacement 88	RADIGOIS / FAUCHER / MAINGUY	09/04/2019
316	Carré B - Emplacement 68	PESNOT / FAVREAU	18/07/2018
389	Carré B - Emplacement 72	GRAVOILLE / POSSEME	08/10/2017
234	Carré A - Emplacement 90	BERRA	07/09/2017
303	Carré D - Emplacement 86	JARNOUEN	24/02/2017
385	Carré B - Emplacement 19	LEBRUN	24/06/2016
279	Carré D - Emplacement 59	GARINO	22/05/2009
334	Carré A - Emplacement 89	MORINIÈRE	28/02/2005
325	Carré A - Emplacement 78	BACHELIER / LIZE	13/11/2003
309	Carré D - Emplacement 85	BAILLOT	28/12/2002
276	Carré A - Emplacement 53	SALAUD	30/06/1993

Lesdites concessions qui n'auront pas été renouvelées par les familles avant le 31 décembre 2025 seront reprises par la Commune.



INAUGURATION

Christophe RICHARD, Maire de Le Landreau et l'ensemble du Conseil municipal ont l'honneur de vous convier à :

L'inauguration de la rénovation
du Complexe des Nouëlles,
le Samedi 30 août 2025 à partir de 11h00.
Rendez-vous sur place pour découvrir
les nouveaux aménagements !

NAISSANCES

Maé BOUYER né le 3 mai 2025

Joy PANCHOUT née le 21 mai 2025

Cécile DAGNAULT HOSTEING née le 22 mai 2025

Jade BAUDRON née le 24 mai 2025

Augustin DESPLANCHE né le 25 mai 2025

Esmée ABADO née le 2 juin 2025

MARIAGES

Isabelle RIODEL et Jean-Pierre MÉNARD
mariés le 17 mai 2025

Fiona THIBAUD et Vincent SURELLE
mariés le 24 mai 2025

Maud DELMAËT et Richard DE LANGHE
mariés le 7 juin 2025

Alvard TER-HOVSEPYAN et Armen VARDANYAN
mariés le 7 juin 2025

Selon le RGPD, le principe de minimisation des données exige de ne collecter et publier que les informations strictement nécessaires, en évitant la diffusion de coordonnées personnelles détaillées.

URBANISME**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE PERMIS DE CONSTRUIRE****Jennifer LE BOULICAUT OREGGIA**

6, impasse du Quercus

Extension maison d'habitation

Michel PINEAU - 27, La Goulbaudière

Réhabilitation d'un bâtiment existant

Maxime BESNIER - 309, impasse des Loisirs

Construction maison individuelle

Emmanuel HUET - 309, impasse des Loisirs

Construction maison individuelle

**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES****Jennifer LE BOULICAUT OREGGIA**

6, impasse du Quercus - Clôture + local poubelle

Jennifer LE BOULICAUT OREGGIA

6, impasse du Quercus - Clôture

Jennifer LE BOULICAUT OREGGIA

6, impasse du Quercus - Abri de jardin

Anne-Laure SAUVAGE - 10, Le Bas Planty

Remplacement fenêtre

Mathieu SAUVAGE - 6, Hauts de la Choletterie

Panneaux solaires

Grenelle Distribution - 8, rue Aubert

Installation de 12 panneaux photovoltaïques

Jean GUERIN - 104, La Blissière

Division en vue de construire

Maud DURAND - 6, impasse de la Bronnière - Préau**Groupe Transition Énergie**

8, rue de la Robardière - Isolation extérieur

Mathéo LIMOUSIN - 15, rue de la Robardière

Déplacement de l'accès à la propriété

David MANDIN - 23, impasse des Lilas

Transformation garage en pièce d'habitation

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

INFORMATION DU DÉPARTEMENT

En mai, juin et septembre, le Département pratique le fauchage raisonné sur les routes de Loire-Atlantique.

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes départementales, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

Les agents des routes interviennent sur le réseau départemental à trois périodes :

Début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm et pour dégager la visibilité aux carrefours et à proximité des panneaux de signalisation.

Début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité : l'ensemble des accotements des routes départementales est alors fauché.

Début septembre, une nouvelle campagne de dégagement de visibilité est réalisée pour assurer la sécurité des usagers.

Lors de ces périodes, il est demandé aux usagers de la route de redoubler de prudence et de vigilance aux abords des zones de fauchage afin de garantir la sécurité des agents et d'eux-mêmes.



En savoir + sur le fauchage raisonné :
https://www.loire-atlantique.fr/44/deplacements/le-fauchage-raisonne-preserved-la-biodiversite-tout-en-assurant-la-securite/c_1491520

QUELQUES RÈGLES DE BIEN VIVRE ENSEMBLE**NUISANCES SONORES**

Pour que tout le monde cohabite en paix et avec respect, **être un bon voisin c'est réaliser ses activités bruyantes aux horaires autorisés.** En effet, aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade... sont autant de nuisances sonores à proscrire au maximum. Ce qui est bruyant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Ainsi, les bruits de la vie quotidienne dérangent rarement ceux qui en sont responsables... Réduire les décibels, accepter les remarques, modifier son comportement en cas de problème peuvent réellement permettre de mieux vivre ensemble.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),

- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, éolienne, électroménager, ...),
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Il y a tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

LISTE ÉLECTORALE : ATTENTION À LA RADIATION !

Le service des élections effectue une mise à jour de ses fichiers pour procéder à la radiation des électeurs sans adresse réelle dans la commune.

Face au nombre trop important de cartes électorales ou de documents électoraux retournés par les services postaux lors des élections Européennes et législatives de 2024, le bureau des élections opère des enquêtes pour déterminer l'adresse réelle de ces électeurs.

Le code électoral oblige désormais le maire ou la commission de contrôle à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale « le domicile étant considéré comme fictif ». Par conséquent, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse au bureau des élections pour ne pas risquer d'être radié des listes.

Également, si vous avez quitté la commune, il vous appartient de solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune (puisque l'inscription n'est pas automatique) au risque de vous retrouver inscrit sur les listes d'aucune commune.

> COMMENT FAIRE ?

Depuis la réforme du code électoral, vous avez désormais la possibilité de demander votre inscription ou de signaler votre changement d'adresse jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin. Il suffit de vous présenter à la Mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et le lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 16 h 30) en vous munissant des pièces justificatives d'identité et de domicile et du formulaire Cerfa n° 12669 (téléchargeable sur service-public.fr). Il est également possible de faire ces démarches en ligne sur le même site en vous identifiant avec votre compte FranceConnect.

Les jeunes atteignant 18 ans, à condition d'avoir fait la démarche de recensement, et les personnes devenues françaises sont inscrits automatiquement sur les listes électorales. Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur service-public.fr.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER AVANT DE PARTIR EN VACANCES

À l'approche des périodes de congés, la Police Municipale souhaite rappeler à l'ensemble des administrés l'importance d'adopter certaines mesures préventives afin de garantir la sécurité de leur domicile durant leur absence.

1. INFORMATION ET VIGILANCE DE VOTRE ENTOURAGE

Il est conseillé de prévenir une personne de confiance, un voisin ou un proche, de votre départ. Cette personne pourra surveiller votre habitation, relever votre courrier et signaler toute anomalie.

4. GESTION DU COURRIER ET DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Il est prudent de faire interrompre la distribution du courrier auprès de la poste ou de confier sa récupération à une personne de confiance. Par ailleurs, il est conseillé de limiter la diffusion en temps réel de vos déplacements sur les réseaux sociaux afin de ne pas signaler votre absence.

2. SÉCURISATION DES ACCÈS

Veillez à verrouiller soigneusement toutes les portes et fenêtres avant de quitter votre domicile. L'activation d'un système d'alarme, lorsqu'il existe, est vivement recommandée. Il est également déconseillé de dissimuler des clés à l'extérieur.

5. SIGNALEMENT DES FAITS SUSPECTS

En cas d'observation d'activités inhabituelles ou suspectes, il est impératif d'en informer rapidement la Police Municipale au 02 40 06 49 63 ou la Gendarmerie au 17.

3. SIMULER UNE PRÉSENCE

L'utilisation de dispositifs d'éclairage temporisés peut contribuer à donner l'illusion d'une présence. Par ailleurs, solliciter un voisin pour stationner occasionnellement devant votre domicile constitue un moyen efficace de dissuasion.

6. SIGNALER VOTRE DÉPART

Vous pouvez informer la police municipale de votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, qui se chargera également de transmettre votre demande à la Gendarmerie.

La Police Municipale reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaite un séjour agréable et serein.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

À 16 ANS POUR LA JOURNÉE

DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).



DÉRATISATION

Permanence mardi 1^{er} juillet et mardi 5 août, de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

ON EN PARLE

> ET LE NOM DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE EST...

Les élus présents au conseil municipal du 3 juin dernier ont tranché ! Ils ont fait leur choix parmi une liste raccourcie de 4 noms, elle-même issue de l'appel à la population de proposer un nouveau nom pour la médiathèque. Ce sont 52 idées qui arrivèrent à la bibliothèque. Et que ce fut difficile de choisir...

Afin d'être efficace, un groupe composé des membres de la commission culture, de bénévoles de l'association Lire au Landreau et des deux agentes, posa les critères suivants : ce nom doit mettre en avant le fait que chacun y a sa place, peut y trouver quelque chose à faire (lire le journal, jouer, proposer un partage de savoirs, assister à une projection, emprunter un document, travailler, ...), la diversité des collections (livres, DVD, jeux vidéo, etc.), la variété des espaces intérieurs et extérieurs. En résumé, ce n'est pas seulement un endroit où on trouve des livres, c'est surtout un endroit où on se retrouve, où on partage et duquel on est acteur.

Les élus ont eu le choix entre les quatre propositions suivantes : La Ruche, La Mosaïque, À l'air libre, Médialand'.

Et donc, le nom de la future médiathèque est : **Mosaïque** !

Merci à tous les participants ! Et en attendant, voici quelques photographies de l'intérieur du bâtiment.



Espace des animations en avril



Espace des animations en juin



Espace des collections en avril



Espace des collections en juin

ZOOM SUR : LES ACHATS DE COLLECTIONS



Lola, libraire à l'Odyssee en pleine livraison

Ce mois-ci, parlons des collections qui constituent la bibliothèque et des différentes étapes nécessaires à leur mise à disposition des utilisateurs.

La bibliothèque propose au prêt des collections variées : 2868 bandes dessinées, 2406 romans, 952 films et séries, 35 abonnements à de la presse, etc.

Tout d'abord, c'est la commune qui finance l'intégralité du fonctionnement de la bibliothèque : le bâtiment, les salaires des agents qui y travaillent et aussi, les collections qui y sont regroupées. Avec ce budget, les bibliothécaires achètent les livres auprès de trois librairies différentes : **l'Odyssee** à Vallet pour les livres adultes (hors BD) et les romans ados, **Aladin** à Nantes pour toutes les bandes dessinées et **Les enfants terribles** à Nantes pour tous les livres de jeunesse (hors BD). Les DVD sont achetés auprès de fournisseurs répondant aux contraintes des secteurs institutionnels. La société COLACO négocie pour Le Landreau des droits de prêts, diffusion et projection auprès des ayants droit des œuvres achetées. Les magazines sont quant à eux achetés auprès des éditeurs de presse.

> ET PRATIQUEMENT, COMMENT FAIT-ON ?

Tout d'abord, les bibliothécaires se servent des suggestions d'achats des usagers demandées via un cahier mis à disposition dans la bibliothèque, des demandes faites via le site internet et des choix faits par les lecteurs lors des présentations des coups de cœur des libraires (Panier des libraires). Afin de compléter, les agentes choisissent quels documents acheter en se renseignant dans la presse spécialisée, les blogs et sites dédiés au cinéma et à la littérature, les propositions des libraires, ...

Une fois les listes réalisées, le montant de cette dépense doit être validé par la Mairie. La commande sera ensuite passée auprès des fournisseurs. Environ deux semaines plus tard, c'est la livraison ! S'ensuivent le pointage de la commande, puis l'intégration des documents à notre catalogue (réalisation de la fiche d'identité des documents), l'équipement (pose du code-barres, estampillage, cotation puis couverture de certains livres), enfin la mise à disposition au public sur les rayonnages de la bibliothèque et en ligne.

Et après ? Il faut faire en sorte que les documents trouvent leur public. Pour cela, les bibliothécaires et les bénévoles font de la valorisation des collections (mise en avant sur les présentoirs, via la Vie Landréenne parfois, les pochettes-surprises, ...) et de la médiation : les coups de cœur, ça se partage ! Mais rien n'est plus efficace que les échanges entre les usagers qui donneront envie d'emprunter aussi le document à la suite !

VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE EN JUILLET ET AOÛT

Cet été, la bibliothèque sera fermée les jours suivants :

- les dimanches 20, 27 juillet et 3 août ;
- du 10 au 17 août inclus.

En dehors de ces jours, elle sera ouverte aux horaires habituels :

Mercredi : 10h - 12h30 et 15h - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

> RENCONTRES ANIMALIÈRES ET ARTISTIQUES



Plusieurs projets de classes tournaient autour des animaux cette année, c'est donc un thème qui a été très présent dans les sorties



pédagogiques, pour que les élèves puissent mettre en pratique de manière concrète leurs découvertes et les apprentissages réalisés tout au long de l'année. Les élèves de PS se sont rendus à la ferme de la Péquinière et ont participé



à une animation très intéressante menée par une agricultrice. Ils ont pu observer, caresser et nourrir de nombreux animaux. Les élèves de MS et de GS se sont rendus le même jour au Zoo de la Boissière-du-Doré pour une animation le matin, le spectacle des oiseaux et une visite libre de l'immense parc dans lequel ils étaient le seul groupe pour le reste de la journée. Ils ont pu profiter des conditions exceptionnelles pour observer les animaux. Les CP et les CE1 se sont pour leur part rendus à l'Océarium du Croisic pour la journée, comme les CE1/CE2 et les CE2/CM1 l'avaient fait en mars.

Par ailleurs, dans le cadre de leur parcours artistique et culturel, les 98 élèves de maternelle (les 4 classes) se sont rendus en juin au Musée d'Arts et d'Histoire de Cholet pour une animation (« Bruits de tableaux » ou « les 5 sens » selon l'âge des enfants) et une visite des collections artistiques permanentes et du labyrinthe du GRAV.

> PROJET EPS EN PARTENARIAT AVEC LE LLOSC

Cette année, pour diversifier l'enseignement de l'EPS dans le contexte des travaux du gymnase des Nouëllés, l'équipe de la Sarmentille a sollicité le club du LLOSC (Landreau Loroux Olympique Sporting Club) pour des interventions auprès des classes sur le site de la Gauterie. Le club a répondu présent et a mis en place 10 séances d'EPS sur des activités variées (activités de pleine nature, sports émergents, sports collectifs) pour les 6 classes du CP au CM2. Ces séances, encadrées par des salariés du club et des jeunes en cours de formation, ainsi que par les enseignants des classes, ont permis aux 140 élèves de l'élémentaire de découvrir de nouvelles activités, de faire des ateliers sportifs en petits groupes et le projet doit se terminer par une journée de rencontres sportives où tous les sports rencontrés seront repris. Nous remercions chaleureusement les intervenants du club pour les séances proposées qui étaient d'une grande qualité et espérons pouvoir reconduire cette collaboration.



> INSCRIPTIONS PENDANT L'ÉTÉ

L'école La Sarmentille sera fermée du 11 juillet au 24 août pour les vacances d'été. Si vous emménagez dans notre commune pendant l'été ou si vous n'avez pas fait les démarches pour inscrire votre enfant né en 2022 en Petite Section (ou tout autre niveau de classe), n'hésitez pas à laisser un mail à l'école à l'adresse suivante :

ce.0440579r@ac-nantes.fr, la directrice, M^{me} Fontaine, prendra contact avec vous fin août pour inscrire vos enfants pour la rentrée, qui se déroulera le lundi 1^{er} septembre.



RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE DE LA SARMENTILLE

Samedi 24 mai avait lieu notre fête de l'école sur le site de la Gauterie. Elle s'est déroulée sous le soleil et dans une très bonne ambiance. La journée a démarré par un spectacle organisé par l'équipe enseignante. Tout le monde a ensuite pu profiter de la restauration, du bar et des différents stands et animations jusqu'en fin d'après-midi.

C'est donc le moment de remercier vivement tous ceux qui ont rendu possible cette journée et qui en ont fait une réussite :

- Les commerçants, artisans et entrepreneurs qui nous ont aidé dans l'installation de l'électricité, et qui nous ont fourni la nourriture, les boissons, ou encore des lots pour la tombola.
- L'*Équilibré* qui a réalisé les plats et qui, pour l'occasion, avait amené Alphonse, le camion de pompiers !
- Le comité des fêtes pour le prêt du matériel
- Nicolas et l'équipe des services techniques pour l'accompagnement logistique
- L'équipe enseignante pour l'organisation du spectacle
- L'ensemble des bénévoles, qu'ils soient membres actifs de l'APEEP, ou juste soucieux d'aider l'association à faire en sorte que les enfants (et les parents !) passent une bonne journée.



> IL EST TEMPS À PRÉSENT DE COMMENCER À PENSER À L'ANNÉE PROCHAINE !

Nous pouvons d'ores et déjà vous prévenir que grâce à l'Amicale laïque, nous tiendrons la restauration au videgrenier du Landreau en septembre. Nous disposerons également d'un emplacement de vente. Alors, (futurs) parents de la Sarmentille, nous compterons sur vous à la rentrée pour nous apporter jouets et livres dont vous souhaitez vous séparer, en respectant un principe simple : ne ramener que les objets que vous-même seriez capable d'acheter.

En attendant, nous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !



> **CAP SUR L'AVENTURE !**

Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de participer à un cycle de voile scolaire et d'APPN (activités physiques de pleine nature) au plan d'eau du Chêne de Saint-Julien-de-Concelles. Pendant six semaines, ils se sont rendus tous les lundis après-midi à la base de loisirs CAP Sports et Nature où ils ont pu bénéficier de trois séances de voile et de trois séances de tir à l'arc et course d'orientation.

Sur terre, les jeunes aventuriers se sont essayés au tir à l'arc. Ils ont appris à utiliser l'arc pour viser avec précision au travers différents jeux proposés par les animateurs sportifs. Dans un second temps, ils ont appris à s'orienter à l'aide d'une carte pour retrouver le plus de balises possibles.



Sur l'eau, les jeunes marins ont découvert la navigation à bord de leurs optimistes. Ils ont appris à se déplacer en bateau à voile, à utiliser la voile pour avancer et à manœuvrer avec précision. Ils ont aussi découvert un peu de vocabulaire du monde marin.

Cette initiation à de nouvelles activités physiques leur a permis de développer de nouvelles aptitudes sportives dans des environnements variés mais également de développer d'autres compétences telles que la coordination, le travail en équipe, le repérage dans l'espace et l'écoute des consignes.

Tous sont repartis ravis et fiers de leurs progrès !

> **JOURNÉE SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE**

L'école Sainte-Marie organise chaque année une opération solidaire avec les élèves, au profit d'une association. Cette année, l'école a souhaité organiser une journée solidaire et intergénérationnelle en rapport avec le thème d'année scolaire « Le milieu marin ». Nous avons donc choisi d'offrir les dons récoltés à l'association « Matelots de la Vie » qui organise, à bord de bateaux, **des aventures dédiées aux enfants hospitalisés.**

Lors de cette journée **solidaire et intergénérationnelle**, nous avons convié les aînés du Landreau et les parents des enfants ainsi que leurs grands-parents. Au programme, il y avait une marche solidaire le matin, suivie d'un repas « Bol de pâtes » et pour terminer, un après-midi jeux de société et jeux en bois sur la cour de l'école. Quel plaisir de découvrir les jeux de palet ou pétanque avec les aînés !



Les enfants ont aussi pris beaucoup de plaisir à manger leur bol de pâtes tous ensemble sur la cour de l'école ! Petits et grands étaient ravis de partager cette journée mémorable et de découvrir de nouveaux jeux.

Merci à tous les parents et grands-parents qui nous ont accompagnés et un grand merci aux membres du club des aînés qui ont participé à cette opération.

*Toute l'équipe éducative de l'école Sainte-Marie vous souhaite de bonnes vacances d'été avec au programme beaucoup de soleil et un repos bien mérité en famille ! RDV pour la pré-rentree des classes, **le jeudi 28 août à partir de 16 h 30 pour les maternelles et les CP, et le lundi 1^{er} septembre pour tous !***



La traditionnelle kermesse de l'école Sainte-Marie s'est déroulée de nouveau cette année dans le Parc de Briacé. Un grand merci pour leur accueil !

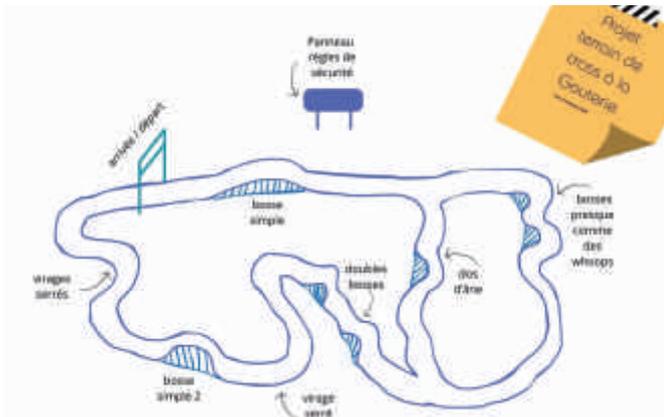
Moment phare de l'année scolaire, il est gravé dans les esprits de tous les enfants, les parents et grands-parents qui ont eu la joie d'y participer. Vous avez été nombreux cette année encore, avec une météo extraordinaire ! Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, au comité des fêtes du Landreau et à tous les commerçants, artisans, entreprises qui nous permettent chaque année de proposer des lots de qualité ! Grâce à vous, l'APEL bénéficie de fonds pour financer les activités, les sorties scolaires et même un grand voyage l'année prochaine ! Nous vous communiquerons les photos de cet événement et la merveilleuse ambiance dans le prochain numéro de la Vie Landréenne. Avec un petit décalage, les contraintes éditoriales nous font écrire cet article avant le 5 juin. Rien de grave, rendez-vous en septembre ! Bel été à tous.

L'ANTRE POTES

Le Conseil Municipal des Enfants du Landreau a été créé en 1997 par les élus adultes de l'époque dans le but notamment de permettre aux jeunes Landréens de s'initier à la citoyenneté en participant à la vie de la commune... Près de 28 ans plus tard, le CME s'est bien établi dans la vie communale à travers ses multiples projets et propose encore cette année des actions visant à rendre plus agréable la vie des Landréens, petits comme grands !

> PROJET DE LA COMMISSION SPORTS : « FAIRE UN TERRAIN DE VÉLOCROSS SUR LA COMMUNE ».

Les élus du CME du Landreau ont la fibre sportive et souhaitent faire profiter la commune ! Leur idée de projet s'est donc très vite fixée sur l'idée de réaliser un terrain de vélocross accessible au plus grand nombre. Ce terrain se trouverait sur le site de la Gauterie, à proximité du city stade, là même où était il y a quelques années un terrain de cross aujourd'hui recouvert par la végétation. Les élus ont donc réfléchi de longues semaines sur la forme de ce terrain (virages, bosses...), mais aussi à bien sûr à son utilisation qui se veut inclusive : il serait accessible à tous les véhicules à roues sans moteur, ce qui comprend donc les fauteuils roulants. Le projet étant ambitieux, les élus ont rencontré les élus et les agents municipaux responsables des bâtiments et de l'aménagement pour leur présenter leurs idées. Le temps et le coût des travaux de ce terrain de cross n'ayant pas été anticipés dans le budget 2025 de la commune, il a donc été proposé aux enfants de présenter leur projet sous la forme



d'une maquette proposant les détails les plus importants de leur projet. Cette maquette sera bientôt présentée aux élus adultes et devrait être exposée dans divers lieux accueillant du public de la commune après l'été.

> PROJETS DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENTS ET SÉCURITÉ : « RÉALISATION D'UNE FRESQUE » ET « MISE EN PLACE D'UNE CABANE À JEUX DE SOCIÉTÉ »

LA FRESQUE

Afin de rendre la commune plus jolie, plus attractive et intéressante pour les Landréens, mais aussi les autres, les jeunes élus souhaitent faire une fresque sur un mur triste de la commune. Un mur triste pour eux, c'est un mur gris, sale, presque laissé à l'abandon, recouvert par de la végétation. Ils ont réfléchi à des endroits qui pourraient correspondre, mais il fallait que cet endroit appartienne à la commune pour qu'ils puissent agir dessus. Leur choix s'est donc arrêté sur le mur du garage de la commune, situé Square François-Pineau et donnant sur la rue Fanny-Pécot. Pour la conception et la réalisation de cette fresque, les jeunes élus se font accompagner d'Émilie Lanoé, animatrice du CME, mais aussi artiste locale. Les premiers coups de pincesaux seront donnés courant juillet, après une préparation du mur par les agents techniques de la commune.



LA CABANE À JEUX DE SOCIÉTÉ

En parallèle du projet de fresque, la commission a aussi réfléchi à la mise en place d'une cabane à jeux de société. Celle-ci sera située dans la cabane à livres située Square des Tilleuls près de la boulangerie. Après quelques travaux de rafraîchissement de la cabane à livres (nettoyage, installation d'un bac à jeux, peinture...) en étroite collaboration avec les agents techniques de la commune, une quinzaine de jeux de société devraient être disponibles, soit par échange, soit par emprunt court, afin que les Landréens puissent jouer ensemble ! Afin que cette cabane à jeux de société dure dans le temps, les enfants ont aussi réfléchi à un règlement d'utilisation (qui sera affiché sur place).

SPORT

RC NANTAIS ATHLÉTISME

SECTION LOIRE-DIVATTE (Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

- **Athlétisme** : Le 18 mai dernier à Poitiers de nombreux athlètes locaux ont participé au maintien de notre club au niveau National 1, dernière catégorie avant l'Elite ; bravo à eux ! Direction les championnats de France à Saint-Etienne du 18 au 20 juillet 2025.
- **Running** : fin de la saison le samedi 5 juillet pour une reprise le 1^{er} septembre 2025. À la fin de l'été, un petit groupe ira courir à Saint-Lary, course de montagne 40 km, 50 km et 120 km avec de gros dénivelés.
- **Marche Nordique** : grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte ; fin de la saison le samedi 28 juin pour une reprise le jeudi 4 septembre 2025.

> ORGANISATION DE LA SECTION

- Le 27 septembre 2025 sur la piste de Le Loroux-Bottreau, nous organisons un meeting demi-fond jusqu'au Cadet.

- La nouvelle saison 2025/2026 se prépare et organise plusieurs séances d'inscriptions (à partir de l'école d'athlétisme - année 2018). Elles se dérouleront, à Saint-Julien-de-Concelles au stade d'athlétisme de 18 h 30 à 20 h 15 : lundi 1^{er}, mardi 2, mercredi 3, mercredi 10 et jeudi 11 septembre 2025.
- Reprise des entraînements à partir du lundi 1^{er} septembre 2025 au stade d'athlétisme de Saint-Julien-de-Concelles.

Nous vous souhaitons de passer un très bel été et au plaisir de se retrouver à la rentrée de septembre.

Pour plus de renseignements : Yveline AGASSE, Présidente de la section RCN LD (coordonnées site rcnanta.fr ; onglet section Loire Divatte)

ASSOCIATION LANDRÉENNE DE PÊCHE

L'Association Landréenne de Pêche propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans une initiation à la pêche. Cette activité se déroulera le samedi 5 juillet 2025 de 9h à 11h au plan d'eau des Nouëlles.

Chaque enfant devra se munir d'une canne à pêche et être accompagné d'un de ses parents.

Cette activité gratuite consiste au montage des lignes, à la préparation d'appâts et à la découverte de matériel. Nous comptons sur vous !

LES PETITES SOUCHES



FAIT MAIN LOISIRS



Notre association est un espace d'échanges et de convivialité autour de travaux manuels.

Débutant(e) ou confirmé(e), vous êtes le ou la bienvenue pour :

- développer votre **créativité**
- apprendre de **nouvelles techniques**
- partager vos **savoir-faire**

Nos activités sont centrées sur les **arts du fil** : patchwork, tricot, crochet, broderie, couture... Et chaque mois, nous organisons un **atelier floral**.

Infos pratiques :
Pour en savoir plus, contactez-nous à l'adresse : faitmainloisirs@gmail.com
ou venez nous rencontrer le **jeudi**, entre **14 h et 17 h**, à la salle de la Tricotière du Landreau.





COMITÉ DES FÊTES



AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE

Le samedi 24 mai 2025, se déroulait notre finale du concours Printemps.

Voici nos deux équipes finalistes : Messieurs Marcel BERTHO et Francis AMIOT contre

Messieurs Alain RICHARD et Yannick COUILLAUD, pour des raisons de santé Monsieur Francis AMIOT a été remplacé par Monsieur Patrice TEIGNE.

Ces deux équipes nous ont offert un grand spectacle en trois parties, avec des passages humoristiques, sous les encouragements d'un public peu nombreux mais de bonne qualité.

La victoire est revenue à Messieurs Alain RICHARD et Yannick COUILLAUD, belle récompense pour Monsieur Alain RICHARD qui est inscrit au club depuis un an et demi.

Sous les applaudissements du public, la coupe a été remise aux gagnants par Madame Myriam TEIGNÉ adjointe à la mairie, accompagnée de Madame Carole BEZIER secrétaire de notre club. Nous avons clôturé cette finale par un moment de convivialité. Merci à tous.



> POUR INFO

Notre prochain concours se déroulera le samedi 28 juin 2025 sur la journée, celui-ci se jouera en individuel et non en équipe, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Nous vous rappelons que vous pouvez venir passer un après-midi, une soirée en famille entre amis, pour cela contactez-nous au 06-49-55-33-43.

CARABELLA**LA GUINGUETTE DE CARABELLA :
UN WEEK-END RÉUSSI**

Il n'y a pas que la programmation de Cara'Bella qui est éclectique, la météo aussi. Après un samedi pluvieux et venteux qui n'a pas rebuté le public, le dimanche s'est déroulé sous un soleil radieux.

Le théâtre de verdure a accueilli 2 spectacles, « Dragon » spectacle de feu le samedi soir et « La cuisine » des Maboul Distortion qui en a déridé plus d'un. Les concerts aux différentes couleurs ont trouvé des oreilles attentives, les battements de pieds rythmaient la cadence.

Un beau week-end donc, vivement le 6 septembre où nous vous attendons sur le pré. La programmation vous sera dévoilée dans le numéro de septembre.

Et encore merci au public de plus en plus nombreux à nous soutenir par sa présence.



SANTÉ SOCIAL

**LES RESTOS DU CŒUR
DU LOROUX-BOTTEREAU**

Les Restos duCœur du Loroux-Bottereau recherchent des vêtements en bon état été et hiver.

Merci de les déposer aux jours et heures d'ouverture soit : le mardi de 9h à 11h ou le mercredi de 16h à 17h.

Ne rien déposer devant le centre, 70 rue de la Fidèle, 44430 Le Loroux-Bottereau, en dehors des heures d'ouverture.

DON DU SANG**DATES DES COLLECTES DE SANG 2025
DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES (ADSB)
DU LOROUX-BOTTEREAU ET DE SA RÉGION**

- Vendredi 8 août de 16h à 19h30
Salle de la Quintaine St-Julien-de-Concelles
- Vendredi 22 août de 16h à 19h30
Salle municipale Divatte-sur-Loire

**Association pour le don du sang bénévole du canton
du Loroux-Bottereau et de sa région**

Espace Frédéric Praud - 44 430 Le Loroux-Bottereau



FLASH BACK

LA COMPAGNIE LANDRÉENNE



QUAND EDMOND ROSTAND S'INVITE À BRIACÉ...

Le pari était osé, un peu fou même, mais ce fut un pari gagnant. Le défi était réellement de taille pour nous autres comédiens : jouer à des dates inhabituelles, jouer dans un lieu inhabituel mais surtout jouer une pièce couronnée de cinq Molières : Edmond, d'Alexis Michalik.

Nous n'avons eu que quelques jours pour nous approprier notre nouvelle scène, salle Montfort au Lycée Briacé.

Mais très vite, les décors, les costumes et la musique nous ont permis de sublimer les mots de Cyrano et donner vie au personnage d'Edmond : comme lui, nous avons parfois douté mais comme lui nous y avons cru. Quel plaisir pour nous d'incarner des auteurs comme Feydeau ou Courteline, quelle joie d'aller danser et boire du champagne au Moulin Rouge ou encore d'assister à la projection du premier film des frères Lumière. Aucun doute nous étions bien de retour au 19ème siècle et notre public était lui aussi de retour. Nous remercions très sincèrement les quelques 600 personnes venues partager avec nous cette extraordinaire aventure humaine et théâtrale. Vos rires, vos applaudissements et nos échanges après le spectacle ont été notre plus belle récompense.

Nous renouvelons nos remerciements au lycée Briacé pour sa confiance, et présentons nos excuses aux personnes n'ayant pu obtenir de places cette année. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et vous donnons rendez-vous l'an prochain pour souffler avec nous nos 20 bougies avec ...PANACHE !

CCSL

JUILLET 2025

sevre&loire news
la lettre et info mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

SORTIR ET BOUGER

À voir : le belvédère de la Pierre Percée, votre nouvelle halte (cyclo)touristique en Sèvre & Loire

Un nouveau belvédère a trouvé son port d'attache, le long de la levée de la Divatte sur le site de la Pierre Percée, à Divatte-sur-Loire.

Véritable balcon sur la Loire, ce lieu touristique est une halte à vélo accueillante positionnée sur le parcours de la fameuse Loire à Vélo. Bien connu de tous les amateurs de vélo, cet itinéraire relie la Bourgogne-Franche-Comté à l'Occitanie Atlantique.

Récemment labellisé site d'intérêt principal de la Loire à Vélo, le belvédère de la Pierre Percée répond aux attentes des cyclotouristes pour leur offrir les équipements nécessaires pour mettre pied à terre et faire escale durant leur voyage dans un lieu ouvert sur la nature sauvage du fleuve.

Par-delà les cyclotouristes, le belvédère de la Pierre Percée est une invitation faite à toutes et tous, riverains, promeneurs de la région ou touristes, de s'arrêter un instant pour prendre de la hauteur et contempler la Loire grâce à une vue panoramique.

De par son aménagement propice, ce nouveau lieu emblématique des bords de Loire pourra également accueillir à l'avenir des animations (visites guidées, animation économique, culturelle, touristique).

Initié par la Communauté de communes Sèvre & Loire et Divatte-sur-Loire, ce projet d'aménagement global du site de la Pierre Percée a été réalisé fin 2014 puis inauguré à la mi-juin 2025 en présence des riverains et des partenaires institutionnels.

À faire : un nouveau parcours d'orientation permanent à La Regrippière !

Après les parcours d'orientation à Saint-Julien-de-Concelles et au Pallet, le territoire de Sèvre & Loire s'enrichit d'un nouveau parcours sur la commune de La Regrippière, inauguré début juin, ce troisième parcours permanent encourage à découvrir La Regrippière et plus particulièrement le site de la Reunancelerie à travers deux options ludiques : une randonnée de 4 km ou une chasse aux balises.

L'objectif reste le même : trouver des balises à l'aide d'une carte et la poinçonner à chaque balise découverte !

Les cartes de jeux sont disponibles et à télécharger cc-sevrelaire.fr/sortir-bouger/culture-sport-loisir/parcours-orientation/

A la fois gratuite et de plein air, l'activité de la course d'orientation est une manière ludique de partir explorer des lieux de son territoire. Qu'elle soit pratiquée seule, en famille, en groupe, chacun peut se lancer à son rythme, à pied ou en courant, dans un parcours d'orientation.

JUILLET 2025

FESTIVITÉS

À vos agendas : 2 événements majeurs vous attendent pour la fin de l'été

Vendredi 29 août : 4e édition de la soirée Festi'Sèvre !

Dans un esprit festif et guinguette, Festi'Sèvre s'installe pour la 4e année sur les bords de la Sèvre Nantaise, à Port Domino au Pallet, pour vous faire vivre une (dernière) belle soirée d'été avant la rentrée de septembre.

Profitez-en pour venir écouter des concerts, jouer à des jeux, manger un morceau et partager des moments de convivialité le tout dans un cadre bucolique : c'est toute la promesse de Festi'Sèvre !

Avec la Sèvre Nantaise en folie de fond, le concert se déroulera de nouveau sur l'eau depuis le toit de la cabane de la Toue Scène. Un décor magique qui se révèle à la tombée de la nuit. Au programme, la musique pop-rock d'Autofevence et les notes musicales de The 9-Sides mettront l'ambiance.

Depuis 2022, l'événement, organisé par la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses partenaires, a su devenir un rendez-vous incontournable sur un site remarquable sur le territoire de Sèvre & Loire.

Rendez-vous, en famille ou entre amis, le vendredi 29 août au Pallet.

Dimanche 7 septembre

La rentrée du Vignoble à vélo

Le premier dimanche de septembre, c'est vélo pour toutes et tous !

Cette année, le vignoble fait sa rentrée à vélo en toute simplicité et s'élancera du plan d'eau du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles avec une boucle favorisant les perspectives des bords de Loire, avec un passage au belvédère de la Pierre Percée, et de la vallée maraîchère.

Une escalade animée attendra les participants du côté de la Guinguette de la Pierre Percée.

Organisée sur la matinée, familles, amis, amateurs ou passionnés de bicyclette, auront tout le loisir de bénéficier à l'arrivée de leur boucle vélo du site du plan d'eau du Chêne pour piquer rigoler, se restaurer, ou se restaurer auprès de foodtrucks.

Rendez-vous le dimanche 7 septembre au plan d'eau du Chêne, à Saint-Julien-de-Concelles, pour le départ de la boucle.

MARAI DE GOULAIN

> L'ÉTÉ A LA MAISON BLEUE, MARAI DE GOULAIN

La Maison bleue poursuit son action de découverte du marais de Goulaine afin de sensibiliser le grand public à l'intérêt de préserver les zones humides mais aussi de s'émerveiller face à la diversité du vivant. Cette année encore des sorties et rencontres sont mises en place et le rallye famille en autonomie est toujours proposé cet été.

> Les vendredis matin 4, 11 juillet et 1^{er}, 8, 22, 29 août :

« Le marais, une mosaïque de nature »
(découverte faune et flore) payant

> Vendredi 29 août à 20h

« Nuit Européenne de la Chauve-souris »
gratuit, inscription obligatoire

Inscriptions obligatoires pour toutes les sorties :

Mairie de Haute-Goulaine 06 43 87 28 19
ou animation.lmb@hautegoulaine.fr, www.hautegoulaine.fr

Tarifs sorties nature : adulte : 8 euros,
6-12 ans : 5 euros, moins de 6 ans : gratuit

> CET ÉTÉ, RALLYE NATURE FAMILLE À LA MAISON BLEUE

En semaine en juillet août de 14 h à 17 h, pour les petits et les grands, venez découvrir le marais tout en s'amusant au travers d'un rallye nature. Idéal en famille !
(Explications et outils fournis à l'accueil de la salle exposition de la Maison bleue) gratuit.

> SAISON D'EXPOSITIONS 2024 À LA MAISON BLEUE

Entrée gratuite : du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h30-18h30, fermée les jours fériés (fermeture annuelle de novembre à avril 2025)

> Du dimanche 29 juin au dimanche 3 août

« Si la Nature pouvait parler » Lomanoé, artiste peintre.

> Du dimanche 10 août au dimanche 14 septembre

« Un écrin de biodiversité »,
de l'Atelier des Peintres de Divatte.



La Maison Bleue
136 route du Pont de l'Ouen
44115 Haute-Goulaine
Mairie de Haute-Goulaine 06 43 87 28 19
animation.lmb@hautegoulaine.fr
www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue
facebook.com/maisonbleue.
maraisdegoulaine/



CONNAISSEZ-VOUS BIEN LE LANDREAU ?

Où a été prise cette photo ?

Les réponses doivent être envoyées
à l'adresse suivante : communication@le-landreau.fr



Les résultats seront publiés le mois suivant et incluront le nombre de bonnes réponses, le nombre de participants ainsi que le nom du gagnant. Un tirage au sort sera effectué chaque mois parmi les bonnes réponses par le service communication de la commune. Parmi les gagnants M. le Maire réalisera un dernier tirage, lors des vœux du Maire 2026, pour récompenser l'ultime gagnant de ce concours « Connaissez-vous bien Le Landreau ? ». Le nom du gagnant et le nombre de participants pour le mois de juillet-août seront communiqués au mois de septembre, afin de prendre en compte le nombre total de participants sur l'ensemble du mois. *Pour le mois de mai, 6 participants et 6 bonnes réponses. Le gagnant est Bastien COURTEIX. La photo a été prise au Douivet.*

SALON TENDANCE COIFFURE

Votre salon Tendance Coiffure sera **fermé les lundis 21 et 28 juillet** pour les congés de Sylvie ! Nous restons ouverts sur les autres jours aux horaires habituels avec Virginie !

Fermeture d'une semaine du lundi 4 août au samedi 9 août pour le repos de toute l'équipe.

Bel été à tous ! La Team Tendance Coiffure.

SALON RÊVES & COULEURS

Le Salon Rêves & Couleurs sera fermé **le samedi 2, mardi 5 et vendredi 8 août.**

Ouvert : le mercredi 6 et jeudi 7 août de 9h à 12h & 14h à 19h, samedi 9 août de 8h à 12h.

Puis fermé du lundi 11 au lundi 18 août inclus.

Bel été à tous, Ludivine & Charlène.

BOULANGERIE MOREAU

Claire et Christian vous informent que le magasin sera fermé pour congés **du samedi 2 août inclus au lundi 25 août 2025 inclus.** (Les distributeurs de baguettes seront approvisionnés).

Merci de votre compréhension et très bon été à tous !

SUNRISE



Cassandra Institut de beauté a changé de nom, désormais retrouvez-nous sous le nom **Sunrise !** Nous sommes désormais 2 à l'institut, Mégane nous a rejoints en avril pour encore plus de prestations et de créneaux. Le Maquillage, le Head Spa & l'épilation Laser se sont ajoutés à la carte. N'hésitez pas à nous contacter au 0785924038.

Et... nous déménageons au 13 rue des Moulins (ancienne MAM à côté de la mairie). L'institut reste ouvert tout l'été pour prendre soin de vous pendant vos vacances !

À bientôt. Mégane & Cassandra

CONSCRITS 65-66

Vous êtes né en 1965-1966 et vous souhaitez rencontrer vos conscrits pour les connaître et faire la fête. Nous organisons une journée pour cela le samedi 11 octobre à partir de 14h.

Vous pouvez contacter Jacques Rouzineau au 0685278226 ou Jean-Luc Voillet par mail voilletj@gmail.com

JEUX

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

2	3	4	9	7	5	8	6	1
5	9	7	6	1	8	2	3	4
8	6	3	1	9	2	4	5	7
7	8	6	2	3	1	4	5	9
4	5	9	8	6	7	1	2	3
1	9	8	7	4	6	5	3	2
2	1	9	7	4	6	3	5	8
3	2	1	9	8	7	4	6	5
6	7	2	4	3	5	8	9	1
3	2	1	9	8	7	4	6	5
6	7	2	4	3	5	8	9	1
3	2	1	9	8	7	4	6	5

Solution

